
 = par vidéoconférence

Membres du Conseil présents :

Rémi Racine, président du Conseil
Hubert T. Lacroix, président-directeur général
Vivian Bercovici
Edward Boyd
Peter Charbonneau
Pierre Gingras
Terrence Leier
Maureen McCaw
Brian Mitchell
Marie Oden

Membres du Conseil absents :

George Cooper
Marni Larkin

Également présents :

Maryse Bertrand, vice-présidente, Services immobiliers, Services juridiques et avocate-conseil
Stéphanie Duquette, chef de cabinet du président-directeur général
Tranquillo Marrocco, secrétaire général associé

Autres personnes présentes :

Bill Chambers, vice-président, Image de marque, Communications et Affaires institutionnelles (point 1)
Steven Guiton, vice-président, Technologies et chef des Affaires réglementaires (points 1 et 6.1)
Louis Lalande, vice-président principal, Services français (points 1, 9 et 11.8)
Neil McEaney, vice-président principal par intérim, Services anglais (point 1)
Suzanne Morris, vice-présidente et chef de la direction financière (points 1 et 4)
Roula Zaarour, vice-présidente, Personnes et Culture (points 1, 5 et 8)
Mark Allen, directeur, Recherche et Analyse () (point 7)
Joanne Berry, consultante, Berry Management Consulting Group (point 1)

Michel Cormier, directeur général de l'Information de Radio-Canada (points 9 et 11.8)
Jacques Gaboury, avocat-conseil associé, Droit commercial (point 1)
Marc Lapierre, directeur général, Services immobiliers (☞) (point 6.2)
Fred Mattocks, directeur général, Exploitation et Technologies médias, Services anglais (☞)
(point 6.1)
Michael Mooney, directeur général, Finances et Administration nationales (☞) (point 6.2)
Jeffrey Orridge, directeur général, Émissions sportives, Services anglais, et directeur
général, Jeux olympiques (point 1)
Stan Staple, premier directeur, Recherche et Analyse stratégique (☞) (point 7)

Ouverture de la séance

Le président du Conseil ouvre la séance à 14 h 05 le lundi 25 novembre 2013.

1. Entente avec Rogers au sujet du hockey

Maryse Bertrand explique

Hubert T. Lacroix explique le contexte entourant les discussions avec la LNH et résume les options explorées au cours de l'été, les derniers développements dans ce dossier et les points saillants de l'entente conclue.

Neil McEneaney rappelle l'importance du hockey pour CBC, et Jeffrey Orridge présente un aperçu des négociations qu'ont menées CBC/Radio-Canada et Rogers.

s.18(b)

Les membres du Conseil s'enquière et discutent des points suivants :

s.20(1)(b)

- la valeur de la marque *Hockey Night in Canada (HNIC)*;
- qui sera responsable du contenu pendant la diffusion des matchs;
-
-
- la diffusion des séries éliminatoires et de la finale de la Coupe Stanley;
- que se passera-t-il lorsque l'entente arrivera à échéance;
-

- les modalités de l'entente conclue entre la LNH et Rogers;
- les risques liés aux revenus;
- le temps d'antenne promotionnel qui sera alloué à CBC/Radio-Canada durant la diffusion des matchs de hockey et les répercussions de cette donnée sur nos cotes d'écoute;

- le coût associé au remplacement du hockey par d'autres émissions;
- les approbations requises pour l'entente;
- les conséquences de l'entente sur le maintien de nos effectifs des ventes et des sports;
- si les matchs que nous diffuserons seront aussi présentés sur d'autres plateformes;
- les risques pouvant découler de l'entente au cours de l'actuel exercice financier; et
-

La direction distribue ensuite une présentation sur l'entente et en fait une revue détaillée.

Les membres du Conseil discutent à huis clos en présence d'Hubert T. Lacroix.

Après le huis clos, sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** d'approuver l'entente entre CBC/Radio-Canada et Rogers sur la diffusion de certains matchs de la LNH selon les modalités présentées (voir pièce 1).

Les membres du Conseil soulignent l'excellent travail des personnes qui ont négocié l'entente.

Bill Chambers donne ensuite un aperçu du plan de communications concernant l'annonce de l'entente.

À 17 h 20, la réunion est ajournée jusqu'au 26 novembre 2013, à 10 h 10.

2. Huis clos

Le Conseil se réunit à huis clos pour discuter de diverses questions. Aucun point à verser au procès-verbal n'est signalé à la secrétaire générale.

3. Adoption de procès-verbaux

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 25 septembre 2013.

4. Rapport du Comité de vérification

Peter Charbonneau félicite Suzanne Morris et son équipe pour leur prix d'excellence pour le Rapport annuel 2011-2012, décerné par les Comptables professionnels agréés du Canada dans le cadre du Concours des meilleurs rapports d'entreprise 2013.

4.1 Rapport financier trimestriel

Suzanne Morris présente les points saillants des états financiers et un aperçu des modifications apportées au rapport financier à la suite de la conclusion de l'entente entre CBC/Radio-Canada et Rogers concernant la radiodiffusion de certains matchs de la LNH.

Peter Charbonneau informe le Comité de la solvabilité du Régime de retraite, des changements attendus aux taux de mortalité et aux calculs liés à la solvabilité, du conseiller en placements sélectionné, et du remplacement de Suzanne Morris par Timothy Casgrain au Conseil d'administration de Sirius.

Les membres du Conseil demandent comment nous nous comparons avec les autres sociétés d'État et s'informent des conseils que nous avons reçus concernant les placements de la Caisse de retraite.

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** d'approuver le rapport financier trimestriel du T2 2013-2014 avec les modifications proposées, et d'autoriser la chef de la direction financière et le président du Comité de vérification à modifier le rapport au besoin.

Peter Charbonneau ajoute que le Comité a aussi révisé l'ébauche du communiqué de presse prévu pour la publication du rapport financier.

4.2 Indemnisation des membres de la direction

Peter Charbonneau donne un aperçu de la responsabilité des agents et des mandataires et précise que le Conseil de fiducie se penchera sur ces points, soulevés dans la présentation à leur intention.

Sur la recommandation du Comité de vérification, **IL EST RÉSOLU** d'autoriser la vice-présidente, Personnes et Culture, ainsi que la vice-présidente, Services immobiliers, Services juridiques et avocate-conseil, à passer une convention d'indemnisation avec le président-directeur général, et d'autoriser également le président-directeur général à passer une convention d'indemnisation avec chaque vice-président de CBC/Radio-Canada, les conventions devant être modelées sur celle passée avec les administrateurs de la Société.

4.3 Autres questions

Peter Charbonneau fait une synthèse des autres questions examinées par le Comité de vérification, y compris la mise à jour du rapport sur la gestion des risques, l'importance des dispositifs internes de contrôle des états financiers, l'annulation de deux politiques comptables périmées, le rapport du vérificateur général sur le plan annuel de vérification, les discussions avec les vérificateurs sur les pratiques du Comité de vérification en matière de surveillance des activités frauduleuses, ainsi que les rapports de vérification interne présentés.

5. Rapport du Comité des ressources humaines et de la gouvernance

5.1 Mandat de négociation avec la SARTEC

Ted Boyd et Roula Zaarour donnent un aperçu du mandat proposé et de la structure de rémunération révisée.

Les membres du Conseil posent des questions sur les coûts et les avantages de la structure de rémunération proposée.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** d'approuver tel quel le mandat de négociation avec la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC).

5.5 Autres questions

Roula Zaarour informe le Conseil qu'une entente de principe a été conclue avec la Guilde canadienne des médias. Elle en décrit les modalités et précise la suite des choses.

5.6 Mandat de négociation avec le SCRC

Roula Zaarour distribue une proposition relative au mandat de négociation avec le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC). Ted Boyd fait le point sur les négociations et présente les changements que l'on propose d'apporter au mandat de négociation avec le SCRC.

Les membres du Conseil s'enquèrent d'autres points qui pourraient également faire l'objet de négociations.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** d'approuver tel quel l'ajout au mandat de négociation avec le SCRC.

5.7 Mandat de négociation avec le SCFP

Roula Zaarour distribue une proposition relative au mandat de négociation avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Ted Boyd fait le point sur les négociations et présente les changements que l'on propose d'apporter au mandat de négociation.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** d'approuver tel quel l'ajout au mandat de négociation avec le SCFP.

5.2 Politique sur les activités politiques

Ted Boyd et Roula Zaarour présentent un sommaire des commentaires reçus sur les changements apportés à la Politique sur les activités politiques, approuvés en juin 2013, et des changements additionnels proposés.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** d'approuver telles quelles la nouvelle version de la Politique sur les activités politiques (politique 2.2.17) et la nouvelle version de la section « Conflits d'intérêts – Introduction » des *Normes et pratiques journalistiques*.

5.3 Mandat des Comités sur la radiodiffusion

Ted Boyd explique les raisons justifiant les changements que l'on propose d'apporter au mandat des Comités sur la radiodiffusion.

Les membres du Conseil s'enquèrent de la forme que prendront les réponses du Conseil aux rapports des ombudsmans et du contenu de ces rapports.

Rémi Racine indique qu'il réfléchira à la question et communiquera ses conclusions à une prochaine réunion du Conseil.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** d'approuver le nouveau mandat des Comités permanents sur la radiodiffusion de langue française et de langue anglaise.

5.4 Composition des comités

Rémi Racine explique les raisons justifiant les changements que l'on propose d'apporter à la composition des comités.

Sur la recommandation du président du Conseil et du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** que les comités soient composés comme suit :

Vérification :

Peter Charbonneau (président), Pierre Gingras, Terry Leier, Maureen McCaw, Brian Mitchell et Marlie Oden

Ressources humaines et gouvernance :

Ted Boyd (président), George Cooper, Marni Larkin et Rémi Racine

Infrastructures :

Rémi Racine (président), Vivian Bercovici, Ted Boyd et Marni Larkin

Planification stratégique :

Ted Boyd (président), Peter Charbonneau, Maureen McCaw, Marlie Oden et Rémi Racine.

s.18(b)

s.21(1)(b)

s.21(1)(c)

6. Rapport du Comité des infrastructures

6.2. Projet de développement de la Maison de Radio-Canada (MRC)

Maryse Bertrand fait le point sur l'évolution du projet de la Maison de Radio-Canada,

Les membres du Conseil demandent

Sur la recommandation du Comité des infrastructures, **IL EST RÉSOLU**

6.1 Projet de gestion des actifs médias

Fred Mattocks présente un survol du projet de gestion des actifs médias, du contexte technologique général, du processus de sélection du soumissionnaire retenu, ainsi que des risques financiers et des mesures d'atténuation qui seront mises en œuvre.

s.18(b)
s.21(1)(b)
s.21(1)(c)

s.20(1)(b)
s.20(1)(c)
s.20(1)(d)

Sur la recommandation du Comité des infrastructures, **IL EST RÉSOLU** d'approuver tel quel le projet de gestion des actifs médias de la Société.

7. Analyse de l'environnement

Steven Guiton décrit sommairement le fonctionnement de l'industrie canadienne de la radiodiffusion et le rôle qu'y joue CBC/Radio-Canada. Il décrit également certains défis auxquels font face la Société et l'industrie.

Mark Allen explique les impératifs des politiques publiques en matière de radiodiffusion, et donne de l'information sur le financement public accordé en soutien à ces politiques, l'environnement réglementaire en mutation et l'importance du Fonds des médias du Canada.

Stan Staple offre un aperçu des services de CBC/Radio-Canada et de leurs retombées économiques. Il aborde aussi les niveaux du financement accordé aux radiodiffuseurs publics et décrit dans quelle mesure ceux-ci ont recours à la publicité.

Mark Allen fait le point sur la concurrence et sur les changements observés dans l'industrie de la radiodiffusion pour ce qui est des sources de revenus et des niveaux de rentabilité.

Les membres du Conseil s'informent du nombre de réseaux concurrents.

Stan Staple présente plusieurs données relatives aux comportements des auditoires.

Les membres du Conseil s'enquière de l'avenir de la télévision, des répercussions de la diffusion de matchs de hockey sur les cotes d'écoute de divers réseaux et sur le financement reçu du Fonds des médias du Canada, de la proportion de nos auditoires attribuable au hockey, de l'effet des ventes de téléviseurs intelligents, et du taux d'adoption des nouvelles technologies.

Les membres du Conseil félicitent les présentateurs pour la qualité de leur analyse de l'environnement et de sa présentation. Ils discutent également de la fréquence à laquelle de telles analyses devraient être présentées au Conseil, ainsi que de sources de revenus potentielles pour CBC/Radio-Canada, comme le financement en fonction de la valeur du signal.

8. Rapport trimestriel sur les relations industrielles

Roula Zaarour donne un aperçu des affiliations, de l'évolution des négociations, et des relations avec les divers syndicats représentant les employés et les syndicats indépendants.

Les membres du Conseil s'informent du statut de la demande présentée au Conseil canadien des relations industrielles afin de fusionner les syndicats des Services français, et demandent quels syndicats seront touchés par les compressions liées au hockey. Ils se renseignent également sur l'éventuelle consolidation des syndicats indépendants.

11.8 Diversité des voix

Louis Lalande et Michel Cormier expliquent qu'afin de veiller à ce que les émissions d'information des Services français reflètent une diversité de voix et d'opinions, ils effectueront une analyse interne de certaines émissions clés deux fois par an. Ils passent en revue les critères qui seront employés pour déterminer dans quelle mesure la programmation reflète une diversité de voix et d'opinions. En conclusion, ils s'engagent à faire rapport au Conseil sur les résultats de ces analyses deux fois par an.

Les membres du Conseil demandent quelles émissions seront analysées, si les Services français et anglais utilisent la même méthodologie pour mesurer la diversité des voix, et comment le système de gestion des actifs médias peut servir à la collecte des données requises. Ils discutent ensuite de données permettant d'évaluer la diversité des voix et demandent que les méthodologies employées par les Services français et par les Services anglais soient présentées à la prochaine réunion.

9. Couverture du dossier sur la charte des valeurs

Louis Lalande et Michel Cormier donnent un aperçu de l'approche adoptée et des mesures prises pour assurer que la couverture du dossier de la charte des valeurs est équilibrée et reflète une diversité de voix.

Les membres du Conseil posent des questions sur le sondage réalisé sur les valeurs québécoises et demandent si le bureau de la ministre a exprimé des inquiétudes relativement à certaines personnalités d'antenne. Ils ont ensuite une discussion générale sur la couverture du dossier de la charte des valeurs et sur le fait que certaines personnalités d'antenne pourraient paraître partisans aux yeux du public.

10. Questions diverses et séance à huis clos

Les membres du Conseil s'enquière de la possibilité de mesurer la perception qu'a le public de nos services en appliquant les modèles de relations publiques qui servent à évaluer la couverture positive et négative de nouvelles.

Les membres du Conseil indiquent qu'une séance à huis clos n'est pas nécessaire.

11. Éléments d'information

- 11.1 État trimestriel des résultats budgétaires
- 11.2 Rapport trimestriel sur le financement public
- 11.3 Rapport d'étape trimestriel sur les Jeux olympiques
- 11.4 Rapport d'étape trimestriel sur le plan de réductions
- 11.5 Rapport sur la gestion des risques
- 11.6 Rapport trimestriel sur le Plan d'action en réponse à l'examen spécial
- 11.7 Rapport trimestriel sur la répartition des effectifs
- 11.8 Diversité des voix
- 11.9 Activités extérieures auprès du CRTC

Levée de la séance

La séance est levée à 14 h 55.

Pièce

1. Entente entre CBC/Radio-Canada et Rogers sur la diffusion de certains matchs de la LNH

Président du Conseil

Secrétaire